

Ensemble pour plus de sécurité sanitaire des aliments en Tunisie

LE DÉFI

En 2019, la Tunisie a adopté une nouvelle loi sur la sécurité sanitaire des aliments qui prévoit la mise en place de structures officielles efficaces pour l'évaluation des risques, la gestion des risques et la communication des risques et qui alignera le cadre juridique tunisien sur les normes internationales.

Cette réorganisation constitue un défi majeur pour la Tunisie: de nouvelles institutions doivent être créées et les unités administratives existantes doivent être réformées.

LES OBJECTIFS

A la fin du projet, les autorités tunisiennes sont établies et durablement renforcées dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments et de la protection de la santé des consommateurs.

Un programme tunisien d'éducation et de formation à l'évaluation, la gestion et la communication des risques est opérationnel.

Le personnel des institutions responsables est formé à l'évaluation, la gestion et la communication des risques.

L'évaluation, la gestion et la communication des risques sont effectuées par les autorités tunisiennes compétentes, conformément aux normes internationales.

L'APPROCHE

En collaboration avec les partenaires tunisiens, des solutions au défi sont élaborées et des efforts conjoints sont déployés pour mettre en œuvre les objectifs dans les domaines d'action suivants:

- + Conseil politique et d'autorités publiques
- + Formation continue des experts et des gestionnaires
- + Développement organisationnel



© Adobe Stock/monticello

Le projet

Renforcement de la sécurité sanitaires des aliments et de la protection de la santé des consommateurs en Tunisie

Autorité mandante

Le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Autorités écutives

L'Institut fédéral allemand pour l'Évaluation des Risques (BfR) et l'Office Fédéral pour la Protection des Consommateurs et la Sécurité Sanitaire des Aliments (BVL) sous la tutelle du Ministère fédéral allemand de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL)

Responsable politique

Le Ministère de la Santé (Tunisie)

Bénéficiaires

Les autorités tunisiennes chargées de la sécurité sanitaire des aliments

Les scientifiques d'autres institutions publiques

Les entreprises du secteur de l'alimentation

Durée

Janvier 2021 jusqu'à Décembre 2025

Contact

international@bfr.bund.de